



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe  
agissent ensemble pour votre Territoire



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



Département  
des Landes



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques





SYNDICAT MIXTE  
DES GAVES  
Oloron, Aspe, Ossau  
et leurs Affluents

**Pyrenees Atlantiques**  
LE DÉPARTEMENT

Réunion du comité de pilotage  
25/03/2025




**PAPI**  
GAVE D'OLORON

[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr)

Ordre du jour:


- Mot d'accueil de M. Bernard Lougarot  
*Maire de Gotein-Libarrenx et Président du SIGOM*
- Mot d'introduction de Mme Fabienne Costedoat-Diu  
*Présidente du COPIL*
- Mot d'introduction de Mr Gilles Paquier  
*DDTM64*
- Présentation par M. Alexandre Schaal  
*Institution Adour*



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

**ORDRE DU JOUR**

- Qu'est-ce qu'un PAPI ?
- Le PAPI gave d'Oloron
- Feuille de route 2025
- Focus sur l'axe 5
- Echanges avec les participants
- Inscriptions aux groupes de travail


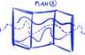



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

**Rappel : qu'est ce qu'un PAPI ?**  
*Programme d'Actions de Prévention des Inondations*

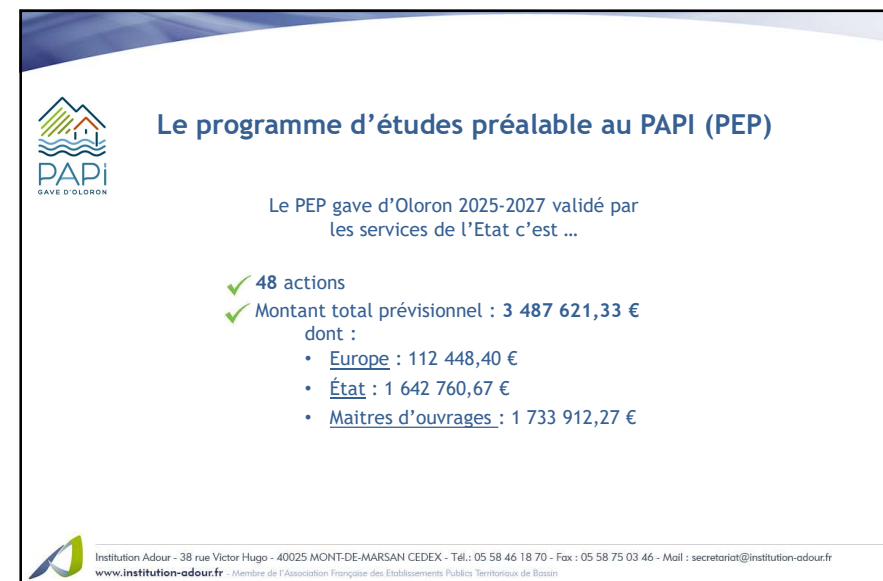
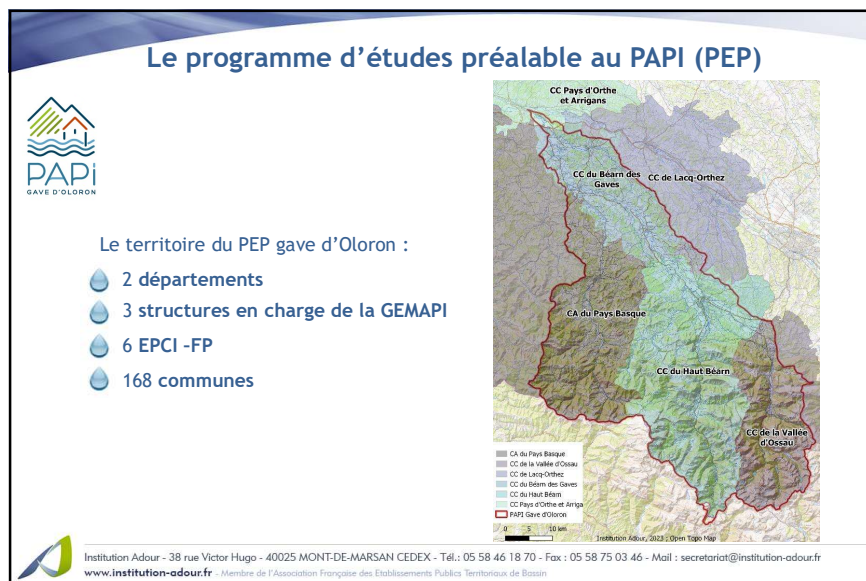
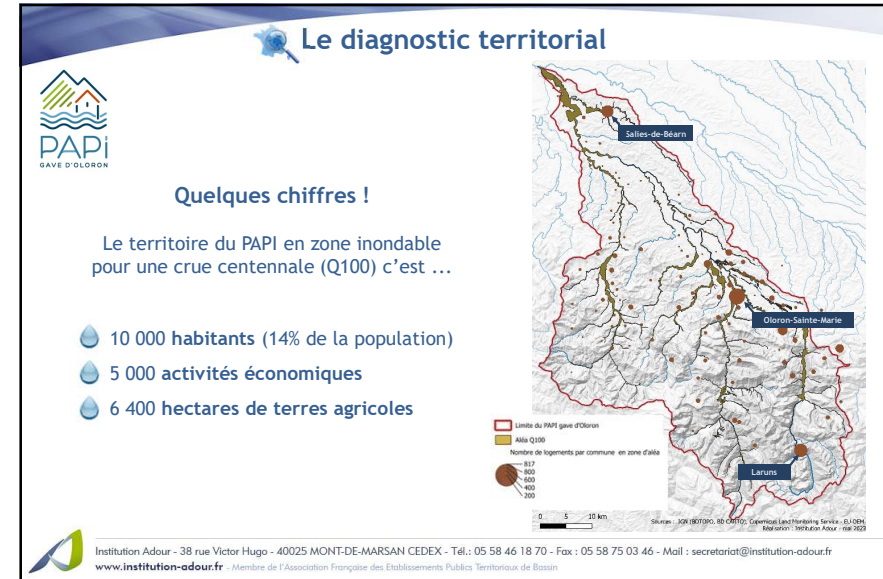
C'est un **outil opérationnel** qui vise à **minimiser les conséquences des inondations** sur un territoire donné.

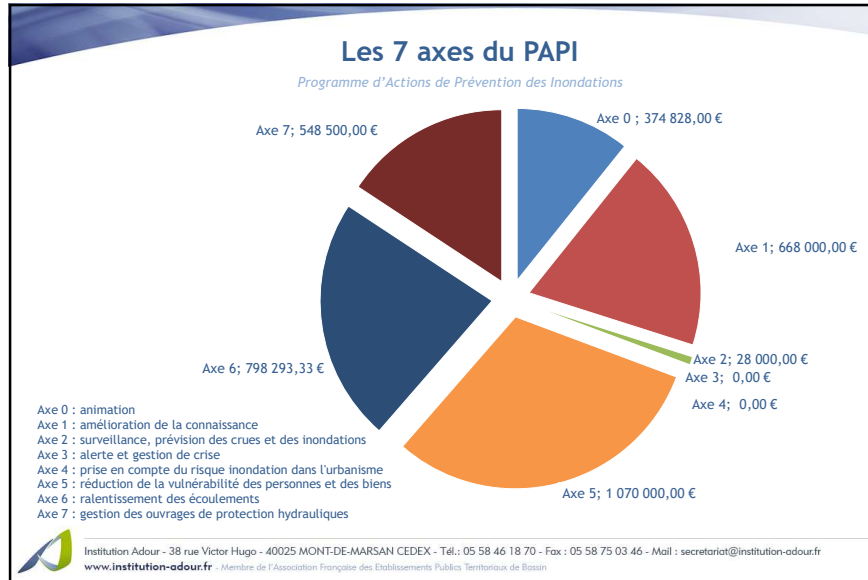
Il est constitué de deux éléments principaux :

- 
 Un **diagnostic du territoire** → état des lieux des **connaissances disponibles localement** sur les enjeux, les aléas, les dispositifs existants...
- 
 Un **panel d'actions** → pour **réduire les conséquences des inondations**.



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
[www.institution-adour.fr](http://www.institution-adour.fr) - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin





### Feuille de route 2025

- Objectifs
- Calendrier
- Etapes clefs

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
 www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

### Axe 1 : Amélioration de la connaissance

- Plan de communication
  - définir les outils à créer et événements à organiser
  - sera finalisé d'ici le début de l'été
- Réalisation d'une étude historique et sociale
  - documenter la relation des habitants aux risques d'inondations, et des stratégies d'adaptation et de protection via une approche historico-géographique et des enquêtes terrain.
  - sera finalisée d'ici début 2026

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
 www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

### Axe 1 : Amélioration de la connaissance

- Trois études bientôt lancées
  - Sur des territoires où la connaissance est incomplète ou absente :
    - bassin versant du Vert
    - le Joos
    - certains affluents du Saison
- Objectifs :
  - améliorer la connaissance sur les zones inondables pour différents scénarios
  - tester sur certains secteurs l'impact des travaux d'aménagement ou de renaturation
- seront lancées d'ici fin 2025

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
 www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Inventorier les zones humides sur trois secteurs cibles :

- Vallée d'Ossau
- Vallée de l'Escou
- Vallée du Saleys

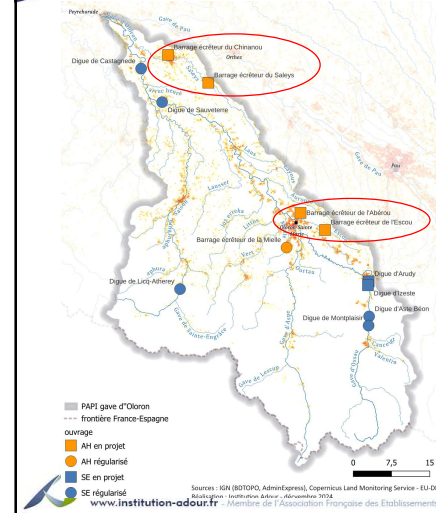
Objectif : bénéficier d'un inventaire précis afin de restaurer et/ou protéger les zones humides particulièrement utiles aux ralentissements des crues

→ Lancés en 2025



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Axe 6 : Ralentissement des écoulements



Divers ouvrages structurants en projet :

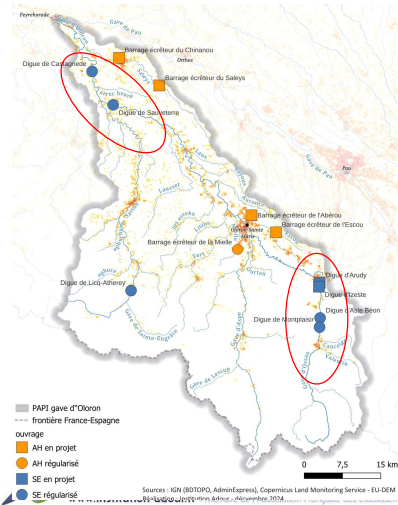
- 4 projets de barrages écrêteurs :
  - Escou,
  - Abérou,
  - Saleys,
  - Chinanou

Etudes lancées en 2025



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Axe 7 : Les études préalables aux travaux



Divers ouvrages structurants en projet :

- 4 projets d'amélioration du niveau de protection de systèmes d'endiguement :
  - Montplaisir,
  - Aste-Béon,
  - Sauveterre-de-Béarn,
  - Castagnède
- 2 projets de création de systèmes d'endiguement :
  - Izeste,
  - Arudy



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

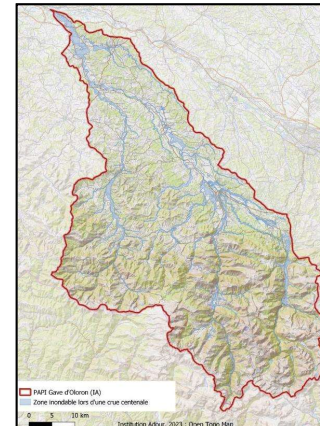
Qui ?

Pour les biens situés en zone inondable d'après nos études hydrauliques ou les PPR, ou ayant été inondés lors d'événements significatifs:

→ éligibles à la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité, **entièrement pris en charge** par le GEMAPIEN et l'Etat

→ **sans engagement** pour la réalisation des travaux de la part du propriétaire.

→ dès juillet 2025



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin



## Les diagnostics de vulnérabilité des biens

### Quoi ?

Ce diagnostic a 4 objectifs :

- ✓ Identifier les **points sensibles** du bien face à l'inondation ;
- ✓ Définir des **mesures** pour diminuer les dégâts éventuels ;
- ✓ Evaluer le **coût** des mesures à mettre en œuvre par ordre de priorité pour sécuriser le bien.
- ✓ Rendre **éligibles** aux subventions de l'Etat les travaux recommandés

**RELEVÉ DE LA VULNÉRABILITÉ DE SA MAISON AUX INONDATIONS**

**COMMENT RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DE SA MAISON AUX INONDATIONS?**

Avant de commencer les travaux, il est important de bien définir les points sensibles de la maison et de les classer par ordre de priorité. Cela permettra de définir les mesures à mettre en œuvre dans la mesure du possible.

Évaluer les points sensibles de la maison (toiture, murs, fenêtres, etc.) et les classer par ordre de priorité. Cela permettra de définir les mesures à mettre en œuvre dans la mesure du possible.

Évaluer les points sensibles de la maison (toiture, murs, fenêtres, etc.) et les classer par ordre de priorité. Cela permettra de définir les mesures à mettre en œuvre dans la mesure du possible.

Évaluer les points sensibles de la maison (toiture, murs, fenêtres, etc.) et les classer par ordre de priorité. Cela permettra de définir les mesures à mettre en œuvre dans la mesure du possible.

Évaluer les points sensibles de la maison (toiture, murs, fenêtres, etc.) et les classer par ordre de priorité. Cela permettra de définir les mesures à mettre en œuvre dans la mesure du possible.

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Les travaux de réduction de vulnérabilité

### Et après ... ?

Suite au rendez-vous, un **rapport de diagnostic** est remis au propriétaire :

- caractérisant l'aléa
- et détaillant les **mesures à mettre en œuvre pour adapter le bâtiment.**

Les travaux préconisés par le diagnostic sont **éligibles à un financement jusqu'à 80%, sans condition de revenus.**

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Moyens et outils disponibles pour la mise en œuvre de l'axe 5

- **Axe à forte ambition** pour le territoire ayant nécessité le recrutement d'un ETP dédié et d'un prestataire
- **Des outils déjà mis en place** (des flyers et un site internet)
- **D'autres à construire** via l'organisation de réunions publiques en partenariat avec les élus locaux et un relais via les services France Renov' des EPCI-FP

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Détails des étapes

```

    graph LR
      A[Inscription] --> B[Passage du diagnostiqueur 100%]
      B --> C[Demande des devis]
      C --> D[Demande de subvention auprès de la DDTM64 80%]
      D --> E[Lancement des travaux]
    
```

Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : secretariat@institution-adour.fr  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Des communes prioritaires

Les maires seront recontactés prochainement pour l'organisation de réunions publiques dès avril 2025

Secteurs	Communes concernées
Secteur de Salies-de-Béarn	Salies-de-Béarn, l'Hôpital d'Orion
Secteur de Castagnède	Castagnède
Secteur d'Oloron Sainte-Marie/des sous bassins versants de l'Escou et de l'Abérou	Oloron Sainte-Marie, Agnos, Moumour, Ledeuix, Estos, Goès, Précilhon, Escout, Escou
Secteur de la vallée d'Ossau	Arudy, Izeste, Louvie-Juzon, Sévignacq-Meyracq, Bielle, Castet, Gère-Bélesten, Aste-Béon, Louvie-Soubiron, Béost, Laruns
Secteur du sous bassin versant de l'Arrigastou :	Buzy, Buziet, Ogeu-Les-Bains, Herrère
Secteur des « affluents du Saison »	Gotein-Libarronx, Mauléon-Licharre, Chéraute, Viodos-Abense-de-bas, Espès-Undurein, Charitte-de-bas, Lichos, Charre, Habas, Rivehaute, Gestas, Tabaille-Usquain, Osserain-Rivareyte
Secteur des « affluents du gave d'Oloron	Lucq-de-Béarn, Préchacq-Havarrenx, Lay-Lamidou, Dognen, Jasses, Ogenne-Camptort, Sus, Susmiou, Castenau-Camblong, Havarrenx, Méritein, Bastanès, Bugnein, Audaux, Araux, Araujuzon, Laas, Harp, Montfort

## Des questions ?

[diagnostic@institution-adour.fr](mailto:diagnostic@institution-adour.fr)

05 58 46 18 70



## Groupes de travail

- 1 Communication
- 2 Collecte de données
- 3 Préviation des crues et des inondations
- 4 Urbanisme

## Groupe de travail

### 1 Communication

Objectif : Définir les outils d'animations les mieux adaptés afin de sensibiliser sur l'inondabilité du territoire.

Modalités :

- deux à trois demi-journées de travail en commun sur 2025/2026,
- des échanges bilatéraux en parallèle

Partenaires techniques pressentiés :

- Maires / Equipes municipales souhaitant mettre en place des animations particulières
- Agents en charge de la communication/animation des EPCI-FP
- Agents en charge de la communication/animation des Offices du Tourisme
- autres

## Groupe de travail

### 2 Collecte de données

Objectif : Former des acteurs bénévoles à la collecte de données post crue;

Modalités :

- deux à trois demi-journées de travail en commun sur 2025/2026,
- une journée de formation organisée en partenariat avec la DREAL - Service de prévision des crues

Partenaires techniques pressenties :

- toutes personnes sensibles à la thématique



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Groupe de travail

### 3 Prévision des crues et des inondations

Objectif : Améliorer la prévision des crues et définir les modalités de mise en place d'un outil commun d'alerte.

Modalités :

- Deux à trois demi-journées de travail en commun sur 2025/2026,

Partenaires techniques pressenties :

- DREAL - Service de Prévision des Crues
- Gémapiens
- Maires / équipes municipales (responsable de l'alerte de leur commune)



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Groupe de travail

### 4 Urbanisme

Objectif : Identifier les besoins d'amélioration de la prise en compte du risque dans les PLU et PLUi et définir une transmission des informations en lien avec l'aléa inondation la plus pertinente possible

Modalités :

- une à deux demi journées de travail en commun sur 2025/2026,
- des échanges bilatéraux en parallèle

Partenaires techniques pressenties :

- Maires / équipes municipales
- Agents instructeurs des EPCI-FP



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

## Merci de votre attention !

Alexandre SCHAAL

Chargé de l'animation du PAPI gave d'Oloron

[papi.gave.oloron@institution-adour.fr](mailto:papi.gave.oloron@institution-adour.fr)



Institution Adour - 38 rue Victor Hugo - 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX - Tél.: 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - Mail : [secretariat@institution-adour.fr](mailto:secretariat@institution-adour.fr)  
www.institution-adour.fr - Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin